VIVRE À FLÉMALLE

LA COM' COMMUNALE

Magazine d'informations communales **AVRIL 2021**

VACCINATION COVID 19

LA COMMUNE ET LE CPAS À VOS CÔTÉS !



Ed.resp. : Isabelle SIMONIS - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

LE COLLÈGE COMMUNAL

La Bourgmestre

Isabelle SIMONIS
Les affaires générales, les ressources humaines, le budget, les relations publiques, la participation citoyenne, la police administrative, la police, la sécurité incendie, la population, l'état civil et les sépultures, les affaires patriotiques, la transition numérique et les aînés.
Bureau : Administration communale - Grand'Route n° 287
Mail : isabelle.simonis@flemalle.be – Tel. : 04/234.88.53

Les Echevin(e)s

Sophie THÉMONT
Le développement territorial, l'urbanisme, l'environnement, le développement durable, la mobilité, la politique foncière, l'emploi, le développement local, les affaires économiques, le commerce, l'agriculture et les indépendants.
Bureau : Grand'Route n°302 - 304 (1er étage)
Mail : sophie.themont@flemalle.be – Tel. : 04/234.88.58

Fabian PAVONE
La jeunesse, les sports, les loisirs, l'événementiel, le tourisme, les associations, la cohésion sociale et les finances.
Bureau : Les Marnières n°44
Mail : fabian.pavone@flemalle.be – Tel. : 04/235.10.84

Jérôme DISTER
Les voiries, les espaces verts, la propreté, la logistique et la sécurité routière.
Bureau : Grand'Route n°302-304
Mail : jerome.dister@flemalle.be – Tel. : 04/234.88.99

Frédéric VANDELLI
Les bâtiments de la commune, du CPAS et du CSL, la transition énergétique, le logement et le bien-être animal.
Bureau : Grand'Route n°267
Mail : frederic.vandelli@flemalle.be – Tel. : 04/234.89.11

Marc D'JOOS
L'enseignement, l'accueil extrascolaire, l'accueil de l'enfance, les crèches, les écoles de devoirs et les bibliothèques.
Bureau : rue de Flémalle-Grande n°22
Mail : marc.djoos@flemalle.be – Tel. : 04/235.11.00

La Présidente du CPAS

Marie-Hélène JOIRET
La culture, la santé, la personne handicapée et l'égalité hommes-femmes.
Bureau : Rue de l'Ermitage n°16
Mail : Marie-helene@cwac.be – Tel. : 04/235.10.00



Durant la crise sanitaire, les services communaux sont accessibles UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.
Ne vous déplacez pas jusqu'à l'administration communale sans avoir préalablement pris rendez-vous auprès du service concerné.

- Accueil général : **04/234.88.34**
- Population : **0499 53 13 65**
- Etat civil - Sépultures - Etrangers : **0490 42 16 28**
- Recette-Taxes : **04/234.88.44**

UNIQUEMENT pour les demandes de dégrèvements relatives à la taxes sur les déchets ménagers, et UNIQUEMENT POUR CELA, les citoyens qui le souhaitent pourront transmettre leurs documents dûment complétés par e-mail à thomas.robyns@flemalle.be

- Secrétariat de la Bourgmestre : **04/234.88.53**
- Service de l'Urbanisme : **04/234.88.64**
- Service Energie : **04/234.89.17**
- Service Logement : **04/234.89.18**
- Agence de Développement Local : **0497 93.10.03**
- CPAS : **04/235.10.00**
- Office du tourisme : **04/233.67.87**
- Bibliothèques : **04/233.93.68**

ÉDITORIAL



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

A l'heure d'éditer le présent bulletin d'information, j'aurais souhaité vous faire part des projets ambitieux que nous nourrissons pour la commune de Flémalle et pour ses habitants. Ces projets que nous avons voulus et pensés pour qu'ils contribuent dans la plus large mesure à votre qualité de vie.

Comme chacun de vous, je ne désespère pas d'y revenir prochainement, avec plus d'enthousiasme et de détermination encore. Comme chacun de vous, je ne désespère pas non plus de retrouver cette liberté et cette insouciance dont on ne mesurait sans doute pas l'importance lorsqu'elles faisaient partie de notre quotidien, lorsqu'elles apparaissaient simplement comme une évidence. L'actualité, malheureusement, ne m'autorise pas ici à faire comme si de rien n'était. Entre victimes du virus et victimes des mesures sanitaires, la crise du Covid n'en finit pas de frapper nos familles, de bouleverser notre quotidien, de déverser son flot d'inquiétudes, et de plonger jeunes et moins jeunes dans une détresse tantôt sociale, tantôt économique, tantôt psychique.

On n'est jamais préparé à faire face à de tels phénomènes et la Belgique, comme tous les Etats du monde, déploie chaque jour tous les moyens et toutes les compétences disponibles pour cerner la situation qui surgit, pour en suivre l'évolution, pour en limiter les impacts et aujourd'hui pour accélérer ce retour à la normale que chacun de nous appelle de ses vœux.

A son échelle, la commune active elle aussi toutes les ressources dont elle dispose pour relayer les dispositifs mis en place et assurer la protection de sa population. Mais au-delà de cette mission exécutive, les autorités flémalloises se sont particulièrement attachées à mettre en œuvre une batterie de mesures économiques et sociales destinées à leurs concitoyens et tous les acteurs locaux impactés par la situation. Ces diverses mesures de solidarité en faveur des personnes, des commerçants, des indépendants et des associations flémalloises restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre. A ce titre, et afin que chacun puisse en bénéficier dans la plus large mesure, elles sont répertoriées et explicitées dans les pages suivantes que je vous invite donc à parcourir attentivement.

La sortie de crise passe, j'en suis pleinement consciente, par la vaccination du plus grand nombre de nos concitoyens. La campagne organisée à cet effet à travers tout le pays est déjà bien entamée mais encore loin d'être terminée. C'est pourquoi il me semble essentiel de rappeler ici l'assistance offerte par les services du CPAS et de la Commune, à la fois pour ce qui concerne les modalités d'inscription des personnes convoquées, mais aussi pour les formalités administratives et pour les déplacements vers les centres de vaccination. Vous trouverez en dernière page de ce bulletin d'information toutes les coordonnées utiles à cet effet. J'invite vivement toutes les personnes qui rencontrent des difficultés avec les démarches voulues à prendre contact avec nos permanences. Elles se tiennent entièrement et plus que jamais à votre service.

Ce déploiement inédit de moyens à tous les niveaux de pouvoirs est à la mesure du phénomène auquel nous faisons face, et l'objectif des autorités est bien de faire en sorte qu'il laisse derrière lui le moins de séquelles possibles. Néanmoins, on a aussi coutume de considérer que « A toute chose malheur est bon ». Et s'il me fallait retirer de cette expérience malheureuse un seul élément positif, c'est bien l'attitude exemplaire et la solidarité affichées par la population dans un contexte aussi difficile qu'inédit. Cette attitude mérite le plus grand respect et j'espère vivement que chacun pourra aussi s'en souvenir une fois la situation apaisée.

Au moment de refermer cet éditorial, je forme avec vous le vœu qu'avec le retour des beaux jours, vienne le retour de l'insouciance et de la sérénité.

Isabelle SIMONIS



Bourgmestre

SOMMAIRE

Budget	p5
Participation Citoyenne	p6
Enseignement	p8
Prime communale	p12
Bien-être animal	p 13
Les grandes manoeuvres	p14
Environnement	p16
Energie/logement	p20
Travaux	p22
Tourisme	p23
Economie locale	p26
ALE-Logement social	p33
De bon conseil	p34
Tribune libre	p36
Infos Covid	p 38



Budget communal 2021

Face à une situation particulière, amenant avec elle son lot d'incertitudes et de questionnements, les défis laissés par la crise sanitaire ont poussé le Collège communal à établir un budget sans précédent.

Le budget communal a été adopté en séance du conseil communal du 21 décembre 2020.
Il s'élève à 47.478.000 €, soit une hausse de plus de 4,7 millions d'€uros par rapport au budget 2020.
Tandis que d'ordinaire c'est le montant des recettes escomptées qui détermine l'importance du budget communal, la crise sanitaire a conduit le Collège communal à dépasser cette limite pour l'année 2021.

L'objectif avoué de cette démarche singulière est bien de maintenir le volume de services à la population en y allouant les moyens suffisants, tout en absorbant les dégâts causés au secteur des soins hospitaliers, en finançant les équipements nécessaires à la gestion de la crise et en apportant un soutien financier tangible aux acteurs locaux économiquement touchés par la pandémie.

Concrètement le coût de cette crise au niveau local représente un budget additionnel de 1.775.000 € qui se décline de la manière suivante :

- prise en charge du déficit hospitalier : 1.000.000 €
- équipements de protection et autres : 235.000 €
- pacte local de solidarité Covid-19 : 540.000 €
- dont, Primes aux citoyens : 200.000 €
- primes aux indépendants : 200.000 €
- soutien aux associations : 80.000 €
- exonérations fiscales : 60.000 €

Autant de dépenses additionnelles qui sont absorbées grâce aux provisions que le Collège communal avait pris le soin de constituer lorsque la conjecture le permettait, et qui se révèlent aujourd'hui salutaires pour amortir les effets de la crise sans porter atteinte aux moyens financiers et humains consacrés au fonctionnement des institutions publiques locales que sont la Commune, le CPAS, la Zone de Police, etc.

Le budget 2021 en chiffres

Budget ordinaire : 47.478.000 €

Dépenses : 43.270.000 € (+6,67%)
Recettes : 41.398.000 € (+ 2,81%)
Boni : 219.000 €

Budget extraordinaire : 16.000.000 €

2700 centimes pour les additionnels au précompte immobilier.
8 % pour les additionnels à l'impôt des personnes physiques

Les projets d'investissement

Les ambitions du programme d'investissement sont portées par le programme stratégique transversal, dont les projets touchent principalement à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité du service public local. Avec un total de près de 16.000.000 €, le programme d'investissement du budget 2021 est en forte augmentation : 9.487.000 € sont consacrés à la construction, à la rénovation et à la maintenance de bâtiments communaux ; 4.975.000 € sont consacrés à l'aménagement et à l'équipement des espaces publics, dont l'aménagement et la réfection de différentes voiries.

Bâtiments communaux

- rénovation de l'échevinat de l'enseignement : 100.000 €
- acquisition d'un immeuble Grand'Route pour y implanter un hôtel de police : 1.415.000 €
- réalisation d'une résidence d'artistes : 315.000 €
- travaux de rénovation du pavillon des aînés dans le quartier de Profondval : 300.000 €
- Honoraires pour la construction d'un atelier de menuiserie pour l'EFT Mobitex (45.000 €)
- interventions de maintenance aux édifices Saint Etienne, Saint Mathias et Saint Nicolas : 62.000 €
- extension de l'école JM Léonard : 36.000 €
- reconstruction de l'école des Cahottes 401.000 €
- reconstruction de l'école de Ramet : 1.962.000 €
- amélioration de l'école R. Genaux : 50.000 €

Énergie

- travaux économiseurs d'énergie : 1.092.000 €

Sport et loisirs

- quote-part communale dans le Centre de football de Mons-lez-Liège : 700.000 €

Aménagement du territoire et logement

Honoraires pour la conception d'un nouveau bâtiment communautaire dans le cadre du projet de Flémalle-Neuve : 150.000 €

- déménagement du centre à proximité du zoning d'Ivoz-Ramet : 80.000 €
- construction de 6 logements communaux dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du quartier de Mons-lez-Liège : 1.200.000 €
- travaux de transformation de la gare de Flémalle-Haute pour accueillir l'Office du Tourisme ainsi que trois nouveaux logements : 1.500.000 €

Espace public

- aménagement de la place Mottard dans le cadre de l'opération de revitalisation urbaine du quartier de Mons-lez-Liège : 140.000 €
- équipements nécessaires à la mise en œuvre du Plan propreté : 96.000 €
- plan trottoirs sur le plateau des Trixhes : 480.000 €
- aménagement de la place de la gare : 875.000 €
- égouttage et la réfection de la rue de l'Alouette, de l'avenue du Fort et de la desserte du futur Centre de foot : 1.950.000 €
- réfection de diverses voiries : 250.000 €
- réfection des berges du ruisseau des Awirs : 552.000 €
- travaux et équipements divers dans les cimetières des Tapeines, des Trixhes, d'Ivoz-Ramet et des Awirs : 128.000 €
- aménagement d'un RaVel en rive gauche : 115.000 €
- revitalisation de Flémalle-Grande dans le cadre du projet FEDER 2014-2020 : 184.000 €



BUDGET PARTICIPATIF

2020 - Les résultats

Dans le numéro précédent du Vivre à Flémalle, nous vous parlions de la première édition du budget participatif, lancée en 2020. Vous avez pu découvrir les 36 projets proposés pas les groupes de citoyens.
En octobre et en novembre, les membres du jury du budget participatif de 2020 ont retenu les propositions de trois comités de quartier qui visaient à créer ou à améliorer des espaces de détente dans leur quartier.
Les projets qui ont été retenus pour cette première édition du budget participatif sont les suivants :

À Souxhon (Comité des Fêtes de Souxhon)

Créer un espace récréatif et de détente pour petits et grands en installant un module de jeux pour enfants, deux pistes de pétanque et deux tables de pique-nique.

Aux Awirs (Comité Qualité Village des Awirs)

Restaurer l'étang des Awirs, lieu de détente apprécié des habitants des Awirs.

Aux Cahottes (Comité de quartier Entr'Voisins)

Embellir la place de l'église en repeignant le mobilier urbain de la place, en plantant des arbustes et différents types de fleurs ;

- Nettoyer et mettre en valeur le monument aux morts ;
- Placer une table d'orientation pour mettre en valeur un beau point de vue de Sart d'Avette.

A présent, en partenariat avec les comités de quartier, les services communaux des voiries, de l'environnement, des espaces verts, des bâtiments communaux et de la JCSL (Jeunesse, culture, sports et loisirs) avancent sur le choix et l'achat du matériel nécessaire à la réalisation de ces projets.
Rendez-vous dans le numéro du mois de juin pour voir les aménagements terminés !



Prochainement, des informations sur les projets de quartier retenus pour l'année 2021 !





En comité dans mon quartier

Dans certains quartiers, des groupes d'habitants volontaires animent le quartier de façon ponctuelle en fonction des évènements qu'ils choisissent d'organiser : fêtes des voisins, fêtes folkloriques, brocantes, animations pour les enfants, potagers collectifs, grands nettoyages de printemps, participations au budget participatif et aux réunions d'information de quartier, etc.

A Flémalle, il y actuellement 16 comités de quartier. Dans les quartiers où il n'y en a pas ou plus, la commune et le Plan de Cohésion Social encouragent leur création car leur présence permet souvent de tisser plus de liens entre les habitants et de veiller à une améliorer continue du cadre de vie.

Où y-t-il déjà des comités d'animation de quartier ?

- A Souxhon – Le Comité des Fêtes de Souxhon
- A Chokier – Le Comité des Fêtes de la Pentecôte à Chokier
- Aux Trixhes – Le Comité d'Animation de quartier Fosse Demet
- A Flémalle-Grande – Le New Comité de quartier du Parapluie
- A Mons-lez-Liège – Le Comité d'animation du quartier Clos des Priesses, le Comité d'Animation du quartier du Huit Mai, le Comité des Fêtes de Mons-lez-Liège et le Comité d'Animation du quartier Terriennes.
- Aux Cahottes – Le Comité d'Animation Entr'Voisins et le Comité des Fêtes des Cahottes.
- Aux Awirs – Le Comité Qualité Village et le Comité des Amis du Bois Saint-Remacle.
- A Ramioul – En création
- A Ivoz-Ramet – Le Comité de quartier des Tiers
- Au Gros-Chêne – Le Comité de Quartier du Gros-Chêne

Si vous souhaitez vous lancer dans la **création d'un comité de quartier**, vous pouvez contacter le service Participation citoyenne par téléphone au **0499/53.13.57** ou par email sur **participation.citoyenne@flemalle.be**



Le numérique a la cote dans nos écoles !

La transformation numérique de la société est une réalité qui a considérablement modifié notre quotidien et qui est appelée à s'intensifier dans les prochaines années. Parce qu'elle prépare les apprenants à devenir des citoyens et parce qu'elle doit les outiller afin qu'ils puissent évoluer et s'épanouir dans leur environnement de demain qui sera de plus en plus digital, l'école a un rôle de premier ordre à jouer dans le développement des compétences nouvelles induites par la transition numérique.
Pour répondre à ces besoins, les écoles communales de Flémalle ont, depuis plusieurs années déjà, pris le train des nouvelles technologies.

Le Tableau Blanc Interactif : un outil au service des apprentissages

L'intérêt du tableau blanc interactif (TBI) réside dans ses nombreuses fonctionnalités qui combinent les possibilités offertes par l'ordinateur, le vidéoprojecteur, et le traditionnel tableau noir. Il facilite la présentation des contenus et permet de présenter les savoirs et les concepts sous de nouvelles formes. Contrairement au tableau traditionnel, le TBI permet de garder une trace du travail réalisé en classe grâce à la fonction de sauvegarde qui peut faciliter le tissage entre les séances d'apprentissage.

C'est un outil connecté, Il permet donc l'intégration de médias variés dans l'enseignement, comme des images fixes ou animées, ou encore du son, favorisant ainsi la multi modalité. Enfin, certaines de ses fonctionnalités augmentent les possibilités d'interaction entre les élèves ou entre les enseignants et les élèves, comme par exemple diverses manipulations

d'objets projetés. Les élèves peuvent écrire, déplacer, manipuler sur le tableau.
Au niveau pédagogique, l'utilisation du tableau par l'enseignant et les élèves peut donner lieu à des interactions spécifiques dans la construction des savoirs et aboutir à des scénarios pédagogiques originaux.
Aujourd'hui, toutes les classes primaires d'Ivoz-Ramet II sont équipées en TBI et sont prêtes à faire face aux grands défis des apprentissages différenciés, aux besoins spécifiques et à l'égalité des chances des enfants fréquentant L'Enseignement communal flémallois.

À l'école du Gros-Chêne et à l'école d'Ivoz, le train numérique avance à grands pas

L'école d'Ivoz a remporté cette année, grâce à un projet sérieux en lien direct avec le contrat d'objectifs, l'appel « projet numérique » organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Dans ce ce cadre, l'école a reçu un tableau blanc interacitf, douze tablettes et un kit photo-vidéos. L'école a, en plus, acheté un autre tableau blanc interactif.
L'utilisation de la Cyber classe de l'école été réorientée de manière fonctionnelle (remise à niveau, local spécifique) et, chaque semaine, de la première maternelle à 6ème primaire, des ateliers informatiques adaptés en fonction des besoins et aptitudes des enfants sont organisés.





Désormais, toutes les classes primaires d' Ivoz-Ramet II sont équipées en tableaux blancs interactifs et sont prêtes à faire face aux grands défis des apprentissages différenciés, aux besoins spécifiques et à l'égalité des chances des enfants fréquentant l'Enseignement communal flémallois.

A l'école du Gros-Chêne, deux tableaux blancs interactifs ont pu être installés en primaire, et un a été installé en maternelle grâce à l'aide de l'Association de parents.

La formation des enseignants au numérique

L'utilisation des nouveaux outils numériques nécessite aussi l'acquisition de nouvelles compétences pour les enseignants. C'est pourquoi des formations au numérique sont planifiées pour les titulaires de classe concernant « les atouts et les dérives du numérique à l'école » ainsi que sur « le numérique et la différenciation ».
L'important est que le numérique construise une société de la connaissance, en produisant de l'égalité, qu'il démocratise, qu'il fasse du lien, réinstaure le collectif, forme à l'esprit critique et offre des espaces de création.
Et qu'il soit complémentaire aux moyens traditionnels d'enseignement.



L'école communale des Awirs entièrement équipée depuis le mois de janvier !

Depuis quelques années, l'école communale des Awirs a la chance de pouvoir bénéficier de tableaux blancs interactifs dans trois de ses quatre classes primaires. Ceci a été possible grâce à l'étroite collaboration et générosité de l'association de parents mais également par le biais la commune.
Dans le courant du mois de janvier 2021, l'école a reçu un quatrième tableau rendant toutes les classes de l'école totalement équipées en TBI. C'est de nouveau grâce à notre commune que tous nos élèves bénéficient de cette technologie leur permettant d'apprendre avec des moyens numériques.

Aux XV Bonniers, un travail plus ludique et personnalisé



L'école communale des XV Bonniers a elle aussi pu bénéficier d'un matériel numérique remporté lors de l'appel à projet de la fédération Wallonie-Bruxelles. Grâce à la persévérance des enseignantes, le numérique a élu domicile au sein de l'école, lui permettant d'explorer les apprentissages d'une manière différente mais tout aussi performante.
Les enfants se familiarisent dès le plus jeune âge à l'utilisation de tablettes, mais également d'un tableau blanc interactif. Ces outils permettent de varier les apprentissages, d'individualiser et de capter l'attention de tous. Apprendre devient un plaisir !

Les boîtes à lire, quel plaisir !

Même si le numérique s'impose de plus en plus dans les écoles, il n'en reste pas moins que la lecture reste un élément fondamental de l'apprentissage de nos enfants. L'école primaire est un passage clé dans la découverte de la lecture pour l'enfant et les enseignants jouent un rôle très important pour encourager et éveiller les élèves au plaisir de lire.



Année charnière s'il en est, la sixième primaire doit préparer les enfants à l'entrée en secondaire et son nombre croissant de textes à lire.
Depuis quelques années, de nombreux chercheurs en éducation insistent sur la nécessité de diversifier les pratiques enseignantes pour aider les élèves dans leur apprentissage du lire-écrire. On constate que l'apprentissage de la lecture à travers des activités motivantes et signifiantes dans un environnement scolaire constructif leur offre une aide précieuse au niveau de ces apprentissages.
Afin de cultiver le goût de lire, il est aussi essentiel d'enseigner la lecture par une approche intégrée et équilibrée entre plusieurs activités. C'est pourquoi, les deux enseignantes de sixième année de l'école Jean Beulers à Mons-lez-Liège ont décidé de proposer à leurs élèves des activités originales et stimulantes autour du monde du livre. Elles ont ainsi transformé la lecture en une expérience animée et entraînante en demandant aux enfants des deux classes de sixième primaire de réaliser chacun une boîte à lire.

Qu'est-ce qu'une "boîte à lire "?

Le concept, simple et ludique, demande un réel investissement de la part des élèves.
Proposez des livres aux enfants (roman, album jeunesse ou bande dessinée) et laissez- les en choisir un selon leurs affinités et avec l'aide des institutrices. Leur motivation est d'autant plus grande du fait que le livre soit un choix personnel.
Demandez-leur, suite à leur lecture, de faire travailler leur imagination et leur créativité en réalisant à partir du livre une boîte à lire qui doit illustrer une scène précise de l'ouvrage choisi, contenir un résumé de l'histoire, la carte d'identité du héros, un avis personnel et une cotation sous forme d'étoiles.
Les boîtes à lire peuvent prendre forme et les différents personnages peuvent sortir d'entre les pages pour rentrer dans un univers personnel, un petit théâtre qu'ils auront créé de toutes pièces. Ensuite, demandez à chaque élève de présenter oralement son œuvre devant la classe en expliquant brièvement l'histoire, en donnant son avis et sa cote. Pour finir, demandez aux enfants d'échanger leurs livres.
Le résultat est épatant, les apprentis « metteur en scène » ont adhéré au projet avec enthousiasme et ressortent tous avec l'envie de lire les livres des copains voire même plus !
Cela confirme que la rencontre avec un livre, à tout âge, est comme la rencontre avec un nouvel ami et, qu'en créant une familiarité avec un récit, celui-ci sera synonyme de plaisir pour l'enfant.
Pari réussi pour les enseignantes ! Cette plongée au cœur du lire leur a permis non seulement de transmettre le goût de la lecture aux enfants mais aussi d'aiguiser leur esprit critique, de développer leur esprit de synthèse, d'éveiller leur curiosité et leur oralité. Les voilà bien outillés pour leurs lectures à venir ...

Une boîte à livres complètement givrée !

Depuis le 12 février, une bibliothèque de quartier et de partage a vu le jour devant l'école communale sportive Régis Genaux.
Il s'agit d'une initiative des certains élèves de l'école qui avaient envie de partager leurs livres avec tout le monde. Ils ont nettoyé un frigo et remis des étagères et ils vont le décorer et afficher le règlement de cette bibliothèque partagée.



Des livres seront à disposition des enfants, des parents et des habitants du quartier. Chacun pourra y déposer un livre de chez lui et en reprendre un autre.
Le frigo est un moyen d'avoir un contenant parfait contre le mauvais temps et les insectes.
Nous espérons que cette initiative sera appréciée de tous.
Rendez-vous donc rue Houlbouse 81 à Flémalle depuis ce 12 février pour dévorer les livres.

Ca bouge à l'école des Cahottes

Et c'est peu de le dire ! Dès le mois de septembre, les classes de première, cinquième et sixième primaires quitteront les préfabriqués pour intégrer le nouveau bâtiment de l'école. En plus de trois classes flambant neuves, les élèves auront la joie de découvrir un préau – tout neuf lui aussi – sous lequel ils pourront continuer de s'amuser par mauvais temps !



L'école prévoit également, dès la rentrée, de lancer un projet commun de potager ainsi que la construction d'un poulailler par les élèves de sixième. L'idée poursuivie est de s'inscrire dans une démarche zéro déchet en recyclant notamment les déchets alimentaires. Des arbres fruitiers seront également plantés par les élèves. Plein de jolies initiatives qui permettront aux enfants de s'épanouir à l'extérieur et d'apprendre de nouvelles compétences au contact bénéfique de la nature.
Enfin, une belle salle de psychomotricité sera aussi prête à accueillir les élèves de maternelle qui, jusqu'alors, devaient prendre le bus pour se déplacer dans une salle adéquate.
On ne sait pas vous, mais nous on se réjouit déjà d'être à la rentrée !

Le plein de vitamines !

Qui dit nouvelle année dit bonnes résolutions. C'est en organisant une vente de colis de fruits que les écoles communales des Awirs, de Sart d'Avette 1 et Sart d'Avette 4 souhaitent sensibiliser les enfants et leurs familles à une alimentation saine.
Cette action est également couplée à des activités organisées dans les classes maternelles. Celles-ci permettent aux plus petits de mieux connaître les fruits en les consommant grâce à des recettes concoctées par les petites mains de nos cuisiniers en herbe !



Nos STAGES cet été





Stages de boulangerie et pâtisserie

L'atelier culinaire des mini-chefs

Une animation ludique en boulangerie et pâtisserie pour les enfants de 6 à 12 ans.
Stage culinaire ayant pour but d'apprendre tout en s'amusant les techniques de base de la boulangerie et de la pâtisserie ainsi que la réalisation de recettes diverses de manière à pouvoir les reproduire à la maison en famille.

Du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet 2021
Lieu : Ecole communale Reine-Marie BRAEKEN - Thier des Trixhes, 99 à 4400 Flémalle
Prix : 90 € (Pâques) / 100 € (Juillet)
Public : enfants de 6 ans à 12 ans
Horaires: de 08h30 à 16h00
RESERVATIONS OBLIGATOIRES !
BRUSCHI Valérie : 04/235.11.09.
Accueil Extrascolaire - valerie.bruschi@flemalle.be

Stages Graine de Star

Les ateliers du spectacle

Chant, théâtre, déclamation, écriture, danse, découverte et initiation aux instruments, création artistique...

Du lundi 05 juillet au vendredi 09 juillet 2021
Lieu : Ecole communale Reine-Marie BRAEKEN - Thier des Trixhes, 99 à 4400 Flémalle
Prix : 80 € (Pâques) / 85 € (juillet)
Public : enfants de 4 ans à 12 ans
Horaires: de 08h30 à 16h00
RESERVATIONS OBLIGATOIRES !
BRUSCHI Valérie : 04/235.11.09.
Accueil Extrascolaire - valerie.bruschi@flemalle.be
Philippe Delporte : 0497/54.97.90. - « Graine de Star »

Stage de

Psychomotricité et créativité

Du lundi 05 juillet au vendredi 09 juillet 2021
Du lundi 26 au vendredi 30 juillet 2021
Du lundi 09 août au vendredi 13 août 2021
Du lundi 23 août au vendredi 27 août 2021
Lieu : Ecole communale de Ramioul - Rue des Masuirs, 17 à 4400 Flémalle
Prix : 70€
Public : enfants de 3 ans à 6,5 ans
Horaires : stages de 09h00 à 16h00 (Garderies de 08h00 à 09h00 et de 16h00 à 17h00)
RESERVATIONS OBLIGATOIRES !
BRUSCHI Valérie : 04/235.11.09.
Accueil Extrascolaire - valerie.bruschi@flemalle.be
ALBA Nathalie : 0491/22.12.83.
ASBL « Les petits canaillous »



PRIME COMMUNALE DE RENTREE SCOLAIRE POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES



Qui peut en faire la demande ?

- Tout chef de ménage d'une famille monoparentale domicilié sur la commune de Flémalle, dont les revenus mensuels sont inférieurs à **5.100 €** brut par mois,
- Pour tous les enfants âgés de **3 à 12 ans** faisant partie de son ménage.

Quels sont les documents nécessaires ?

- Le formulaire complété en bonne et due forme
- Les 3 dernières fiches de salaire ou d'allocations sociales
- Une composition de ménage

Comment se procurer le formulaire :

En le téléchargeant via : **http://citoyen.flemalle.be/pages/index/index/id/1573/lang/fr**

- A l'accueil de l'Administration communale, Grand' Route 287

Comment se procurer une composition de ménage ?

Gratuitement via Internet : **https://mondossier.rrn.fgov.be/**
ou par mail, auprès de notre service population : **population@flemalle.be**
! Indiquez votre Numéro National dans votre demande !
Le service population vous la transmettra alors :

- soit par courrier postal
- soit par retour de votre mail à la condition qu'une copie recto/verso de votre carte d'identité soit annexée à votre demande initiale.

Si vous n'avez pas de possibilité d'accéder à ces systèmes informatisés, en prenant RDV au numéro suivant : **0499/53.13.65**

Quel est le délai pour rentrer mon formulaire ?

Le **11 juillet 2021** au plus tard.

Comment rentrer mon formulaire auprès de l'Administration ?

Au service de la Recette, soit :

- par mail : thomas.robyns@flemalle.be
- par courrier : Administration communale, service de la Recette, Grand' Route 287 à 4400 Flémalle.

Une autre question ?

Merci de contacter Monsieur Thomas Robyns au service de la Recette au **04/234.88.44** ou par mail thomas.robyns@flemalle.be
Visitez également notre site http://citoyen.flemalle.be/pages/index/index/id/1573/lang/fr



Infos
Service du Bien-être animal
Administration Communale
Grand'Route, 287 - 4400 Flémalle
04/234.89.06
axelle.clamart@flemalle.be

Le citoyen, le chat et la stérilisation

Le service du bien être animal de la commune de Flémalle se jette au front quant aux problèmes liés à la non-stérilisation de nos amis à pattes de velours. À coup de primes et d'éclats d'initiatives, on vous dit tout pour aider les chats, ces félins urbains.

L a stérilisation des chats est un sujet de plus en plus important en matière de bien-être animal. Outre le fait qu'elle peut prévenir de nombreuses maladies pour le chat, la stérilisation permet aussi de réguler la population de ces lions des rues.
Pour les citoyens qui ont des chats domestiques, la stérilisation est obligatoire. Afin d'affronter ce problème, nous proposons aux propriétaires de chats une prime incitative allant de 20 € pour les mâles à 30 € pour les femelles.



En ce qui concerne les chats errants, la stérilisation est continue et gratuite. Vous n'avez aucune obligation derrière ce geste, si ce n'est le bien-être animal. Il vous suffira de téléphoner au service communal qui prendra en charge le chat-napan et, avec l'aide conjointe de la SRPA, le stérilisera avant de toujours le relâcher ou de le ramener dans votre quartier.
Cependant, pour ceux qui voudraient garder le chat errant près de chez eux et continuer à le nourrir, bien que cela soit normalement illégal, il sera possible de signer une charte de nourrissage.

En plus de pouvoir nourrir le chat, grâce à un investissement de la commune, vous pourrez venir chercher un abri-chat pour que la petite panthère des rigoles soit bien au chaud.

Ambassadeur de quartier pour le bien-être animal, du nouveau à Flémalle !



En plus de ses nombreux projets, le service du bien-être animal vous prévient qu'il est à la recherche de 17 ambassadeurs pour les 17 zones délimitées par la commune.
La mission de ces diplomates animaliers est de servir de relai pour le service du bien-être animal quant à la réalité dans votre quartier, dans votre rue. Le but serait de nous dire quels sont les problèmes et les nuisances propagés par nos amis velus (Ex : nourrissage, surpopulation de chats errants, chiens...). Mais aussi d'être le porte parole du service et de ses actions auprès de votre voisinage.



Le mot de l'échevin en charge, Frédéric Vandelli

« Ces projets nous tiennent à cœur et nous en espérons la plus grande réussite malgré des contacts physiques et sociaux limités. À défaut de pouvoir vous rencontrer chers citoyens, n'hésitez pas à nous contacter via les réseaux sociaux et les différentes plateformes à votre disposition. »



Restez au poil pour les informations qui suivront !

Les grandes manoeuvres

Le début de la fin pour les travaux de l'école communale des Cahottes

Depuis notre dernière publication dans le Vivre à Flémalle, l'agrandissement de l'école a sonné le glas du compte à rebours de la fin des travaux. Nous en voyons enfin le bout !
Le gros œuvre est terminé, tout comme les raccords électriques, le plafonnage et la pose du préau !

Rappelez-vous, nous vous avions promis de réaliser 3 classes primaires, un bloc sanitaire, un bureau pour la directrice, un grand préau primaire-maternelle et, finalement, une salle de psychomotricité.

Les objectifs sont réalistes, du moins c'est ce qu'en pensent les prestataires et les différents services sur place. Les enfants et les enseignants se réjouissent d'ores et déjà de pouvoir intégrer ces nouveaux locaux. Malgré certains freins dus à la pandémie, ceux-ci seront normalement disponibles d'ici septembre 2021 !



Chantier de la crèche MCAE d'Ivoz : à peine commencés, déjà terminés !

Malgré la crise sanitaire, les travaux de la création d'une nouvelle cour aménagéeet d'un préau tout neuf ont débuté en décembre 2020.

Un budget de 40 000 € nous avait été alloué pour ce projet.
Dans un premier temps, nous avons réalisé un raclage du sol et procédé à la pose d'un nouveau préau.

Par la suite, nous avons installé une clôture ainsi qu'un revêtement mousseux pour éviter que les enfants ne se blessent en tombant.



Nous avons aussi changé la disposition de la porte et des fenêtres en remplaçant le tout par une porte-fenêtre coulissante qui a permet de voir à l'extérieur depuis l'intérieur et inversement.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ces travaux se sont terminés en janvier ! Tout s'est très bien passé et nous ne pouvons que saluer le travail des manutentionnaires.



Début des travaux à l'école communale de Profondval, de nouveaux aménagements prévus

Rien n'est trop beau pour nos jolies petites têtes blondes. Dans cette optique, nous continuons nos travaux d'aménagements afin de leurs rendre la vie scolaire plus adaptée.

En prélude des travaux à venir, nous avions installé 2 containers sécurisés afin que les enfants, ainsi que les enseignants, puissent continuer à jouir de l'infrastructure communale.





Le but de ce projet est la construction de 4 nouvelles classes pour les primaires, d'un bloc sanitaire agrandi, adapté PMR, d'un nouveau préau ainsi que d'une cour pour les maternelles.
À cet égard, un budget de 750 000 € nous a été octroyé. Celui-ci est financé à 80% par la Région Wallonne.

Les travaux ont débuté et l'on peut notamment mettre en avant la démolition de l'ancienne classe, ainsi que les essais de stabilité du sol qui permettront à l'entrepreneur de commencer les travaux dans peu de temps.



Les pollinisateurs sauvages

Lorsque l'on aborde le sujet de la pollinisation des plantes à fleurs, la première espèce qui vient à l'esprit est l'abeille



domestique, aussi appelée abeille mellifère (Apis mellifera). Cependant, il existe de très nombreux autres insectes sauvages qui jouent également un rôle primordial dans la pollinisation des plantes à fleurs. Les trois groupes les plus efficaces dans la pollinisation sont, par ordre d'importance, les abeilles sauvages (Hymenoptères Apoïdes), les syrphes (Diptères, groupe des « mouches ») et les papillons (Lépidoptères).

© CD62 - Abeille mellifère (Apis mellifera) dans sa ruche

On estime qu'il y a entre 350 et 400 espèces d'abeilles sauvages dans la région transfrontalière. Il s'agit d'espèces sociales (comme les bourdons) ou solitaires (qui élèvent seules leur progéniture). Elles se nourrissent essentiellement de pollen et de nectar et possèdent des structures spécialisées de récolte



du pollen (brosses, corbeilles, soies plumeuses...) faisant d'elles d'excellents pollinisateurs.

© M. Folschweiller - Abeille sauvage solitaire (Colletes daviesanus) spécialisée sur les fleurs composées jaunes.

Les syrphes (ou Syrphidés) sont une famille de Diptères (mouches), distinguables des abeilles par leurs antennes courtes. Elles sont le plus souvent mimétiques de certaines espèces d'hyménoptères de par leurs formes et leurs couleurs. Beaucoup ressemblent ainsi à s'y méprendre aux abeilles sauvages. Les syrphes adultes se nourrissent essentiellement du nectar des fleurs, alors que leurs larves sont commensales ou souvent prédatrices.



© C. Seignez - Un syrphes (Dasysyrphus albostriatus) aux couleurs jaunes et noir le faisant ressembler à une guêpe.

Les papillons (ou Lépidoptères) représentent sans doute les insectes pollinisateurs les plus connus et appréciés du grand public. Parmi eux on peut distinguer les papillons de jour (ou Rhopalocères), et les papillons dits de nuit (ou Hétérocères), même si bon nombre d'entre eux butinent tout de même le jour. La caractéristique distinguant le plus les papillons des autres insectes pollinisateurs est leur trompe. Cet appendice buccal très long et agile est parfaitement adapté à la récolte du nectar des fleurs.



Photo à gauche : © M. Folschweiller - Le papillon Carte géographique (Araschnia levana) sur une fleur de lierre.

Certains scarabées (Coléoptères) mais aussi certaines guêpes (Vespidés) et sphécides (Sphécidés) peuvent aussi jouer le rôle de pollinisateur.
© M. Folschweiller - Une guêpe poliste (Polistes sp.) à la recherche de substance sucrée sur une gesse des haies.



Auteurs : Morgane Folschweiller & Maxime Drossart

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
SAPOLL

SAPOLL
Sauvons nos pollinisateurs
Samenwerken voor pollinators

Devenez acteur du Printemps Sans Pesticides 2021

Le Printemps Sans Pesticides est de retour !

Jusqu'au 20 juin, mobilisons-nous ensemble en faveur de la biodiversité !
Nous cherchons les acteurs du Printemps Sans Pesticides 2021 !

Vous êtes un jardinier amateur ou professionnel, un apiculteur, une association, une entreprise, une école, un parc naturel ou un citoyen motivé ?
Vous vous engagez en faveur de la biodiversité au travers de vos activités professionnelles ou citoyennes ?
Vous souhaitez sensibiliser un plus grand nombre de personnes à l'importance de jardiner sans pesticides, de préserver la biodiversité, de s'alimenter sainement, de favoriser la permaculture et la biodynamie, de prendre soin du Vivant, … ?
Vous souhaitez bénéficier de la médiatisation de cette campagne pour faire connaître vos activités ?
Vous avez répondu un grand OUI à ces questions ?
Alors, devenez un acteur du Printemps Sans Pesticides et faites partie de l'aventure 2021 !
Et en plus, c'est gratuit !

PRINTEMPS SANS PESTICIDES

Infos, idées d'activités et inscriptions sur www.printempssanspesticides.be

Flémalle devient commune zéro déchet !



Le 18 juillet 2019, l'arrêté du Gouvernement Wallon du 17 juillet 2008 , dit « petits subsides » et relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets, a été modifié : il offre désormais une majoration des subsides pour la réalisation d'actions de prévention au niveau local, pour les communes s'inscrivant dans une démarché Zéro Déchet.

Le département Prévention d'Intradel a saisi cette occasion ! En 2020, intradel proposait un plan de prévention dont les objectifs visent tous à atteindre le zéro déchet. Le 3 mars 2020, le Conseil communal a décidé de se joindre au mouvement, avec 17 autres communes wallonnes, pour inscrire la commune de Flémalle dans la « démarche Zéro Déchet » accompagnée par Intradel. En 2021, 6 autres communes ont également rejoint la démarche.

Le Zéro Déchet, kesako ?

Le Zéro Déchet repose sur la règle des « 5R » et vise à la réduction de la production de déchets et à la préservation des ressources naturelles.

- REFUSER : repenser ses habitudes de consommation. Refuser les pratiques qui ne sont pas durables (suremballage, produits jetables ou à usage unique, objets de mauvaise qualité, etc) ;
- RÉDUIRE : la quantité de biens matériels superflus. Réduire sa consommation et acheter uniquement ce dont on a besoin. Réduire les emballages (acheter en vrac) ;
- REUTILISER: acheter des produits ou emballages conçus pour être réutilisés. Prolonger la durée de vie des objets (réparer, donner, échanger, vendre, etc.) ;
- RENDRE A LA TERRE : composter ;
- RECYCLER : donner une nouvelle vie aux matières. Recycler les déchets-ressources inévitables.

Concrètement, que signifie devenir une « Commune Zéro Déchet » ?

La commune s'engage à mettre en place des actions éco-exemplaires au sein de l'administration, et des actions avec l'ensemble des forces vives locales.
Un comité de pilotage communal a été mis sur pied et travaille à l'élaboration d'un plan d'action annuel, spécifique au territoire, et ciblé sur les besoins de ses acteurs. Ce plan d'action devra couvrir la période 2021-2023 et sera porté par plusieurs groupes de travail, impliquant également les acteurs du territoire : entreprises, citoyens, commerces, écoles, services communaux et associations.

Les prémices de ces actions ont déjà pu voir le jour et toucher les citoyens : la distribution des bock'n'roll dans les écoles et des emballages à la cire d'abeille, les ateliers gratuits zéro déchets, l'adhésion à la Ressourcerie du Pays de Liège...

Plus d'infos sur le ZD, envie d'agir, ... Les ressources ne manquent pas !

- **Demandez votre kit gratuit « Zéro Déchet » auprès de votre service Environnement**
- **Pages Facebook : « Le Zéro Déchet : Je m'y mets - avec Intradel » ; et « Zéro déchet Flémalle »**
- **Consultez intradel.be**



LANGES LAVABLES

2022 On saute le pas ?

En 2021, à Flémalle, les langes sont toujours acceptés dans le conteneur organique vert. A partir du 1er janvier 2022, ce ne sera plus le cas ! Les langes devront être jetés dans le conteneur tout venant.

Les langes lavables sont une alternative écologique et durable aux langes classiques, et totalement inscrits dans une démarche Zéro Déchet.

Dans le cadre de son plan d'action ZD, la commune va prochainement proposer aux citoyens des brochures d'information et des webinaires pour tous les parents qui souhaiteront sauter le pas !

Restez attentifs, et en attendant, plus d'info sur le site d'Intradel https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/langeslavables.htm?lng=fr



Ne jetez plus vos mégots !



Ce n'est pas parce qu'ils sont petits qu'ils ne polluent pas. Chaque année, dans le monde, des milliards de mégots de cigarette sont jetés dans la nature…
Abandonner son mégot sur la voie publique et l'écraser du bout de sa semelle est pour certains fumeurs un geste automatique, presque anodin. Mais peu d'entre eux mesurent la nocivité de cette attitude sur l'environnement.

Fumer nuit aussi à l'environnement !

Les mégots de cigarette libèrent des produits chimiques et des métaux lourds qui, lorsqu'ils sont jetés sur le sol, se diffusent dans la terre ou se retrouvent dans les réseaux d'égouttage. Quelques minutes suffisent pour en griller une mais des années sont nécessaires pour que ces substances se décomposent complètement dans la nature.
Les mégots de cigarette dans les caniveaux engendrent en outre des coûts supplémentaires dans la maintenance des stations d'épuration des eaux usées. Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau !
Enfin, les mégots de cigarettes représentent une réelle nuisance en termes de propreté des quartiers de nos villes et villages.

Adoptez les gestes adéquats, utilisez un cendrier de poche ! Wallonie Plus Propre distribue de tels cendriers. Demandez le vôtre auprès de votre Service environnement (dans la limite des stocks disponibles).

WALLORENO

WALLORENO.BE



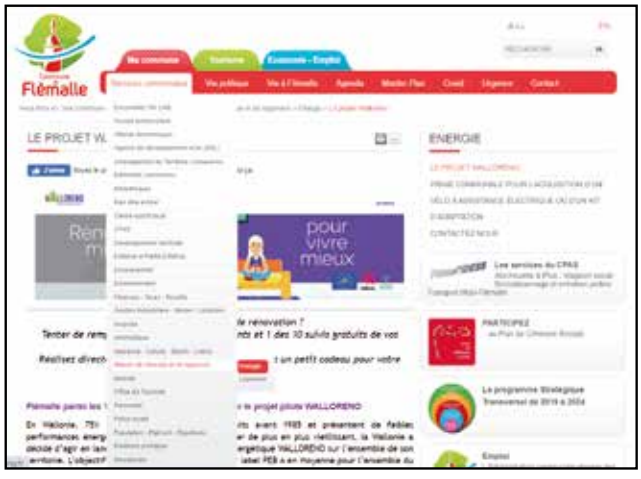
Rénovons mieux pour vivre mieux

Vous habitez une maison unifamiliale et vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation ?

Participez au projet Walloréno afin d'être accompagné dans cette démarche !

Le projet Walloréno est un projet pilote lancé par la région wallonne. La Commune de Flémalle a été sélectionnée pour y participer et vous pouvez peut -être en bénéficier !
L'objectif de ce projet est de vous guider dans vos travaux de rénovation afin d'augmenter votre confort et réduire votre consommation.

Afin d'atteindre cette objectif nous offrons des audits logements ainsi que des suivis de travaux par un auditeur agréé. La Maison de l'Énergie et du Logement de la commune de Flémalle vous informe et vous accompagne aussi dans vos recherches de financement et vos demandes de prime.



Comment rejoindre l'aventure Walloréno ?

Commencez par réaliser en 10 - 15 minutes le QuickScan de votre habitation sur www.walloreno.be. Vous aurez directement une bonne idée du niveau énergétique de votre habitation ainsi que des travaux à envisager pour tendre vers le label PEB A.
Tentez ensuite de gagner l'un des 30 audits de logement et l'un des 10 accompagnements dans la réalisation de vos travaux de rénovation, en complétant votre dossier de candidature disponible sur notre page internet.

En pratique

Rendez-vous sur le site internet de la commune de Flémalle. Sur l'onglet services communaux, dans la catégorie Maison de l'Énergie et du Logement, cliquez sur Energie et vous vous retrouverez sur la page du service. Cliquez ensuite sur la bannière de Walloreno ; vous y trouverez toutes les informations pour participer au concours.

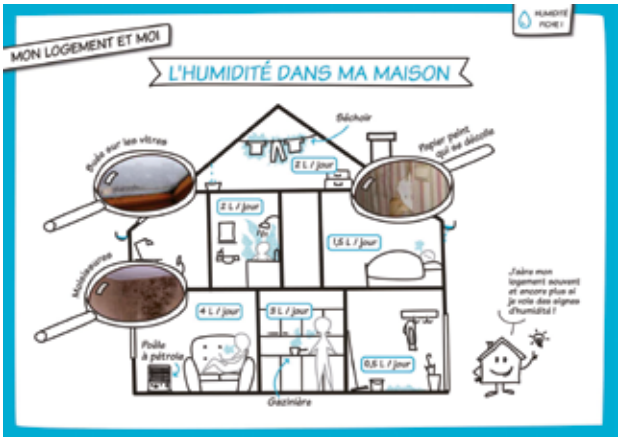
Bien que la situation ne nous permette actuellement pas de vous rencontrer, nous sommes disponibles pour toutes vos questions par mail et par téléphone.

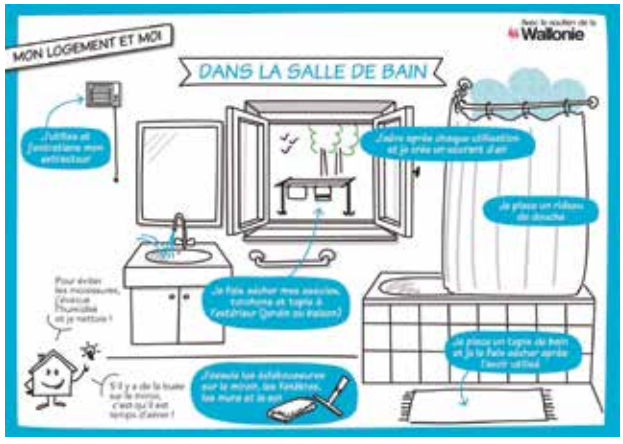
MAISON DE L'ENERGIE ET DU LOGEMENT
Grand'Route 267
CONTACT : Marie Balland,
Conseillère en Energie
04234 89 17 (sauf le mercredi)
marie.balland@flemalle.be

Astuces LOGEMENT

Focus sur l'humidité dans mon habitation

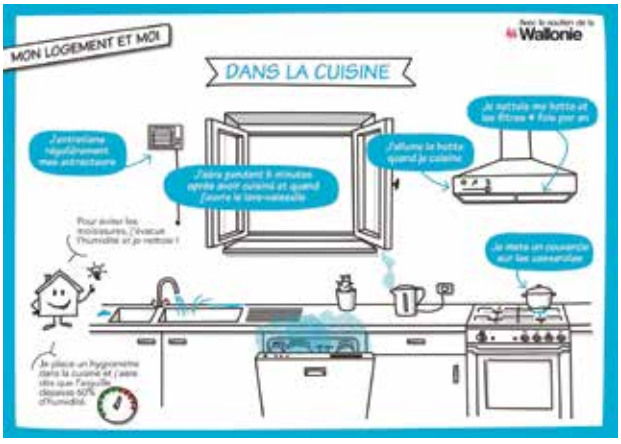
Au travers de quelques fiches émanant du guide « Mon logement et Moi » édité par la Région Wallonne, nous pouvons aisément comprendre les différentes sources d'humidité présentes dans un logement ainsi que les solutions à y apporter.
Cet outil pratique et didactique qui aborde les thèmes de l'humidité, du chauffage et des compteurs aux niveaux économique, écologique et sanitaire, permet à tous les ménages de comprendre les gestes de base à poser en matière de gestion durable des logements.

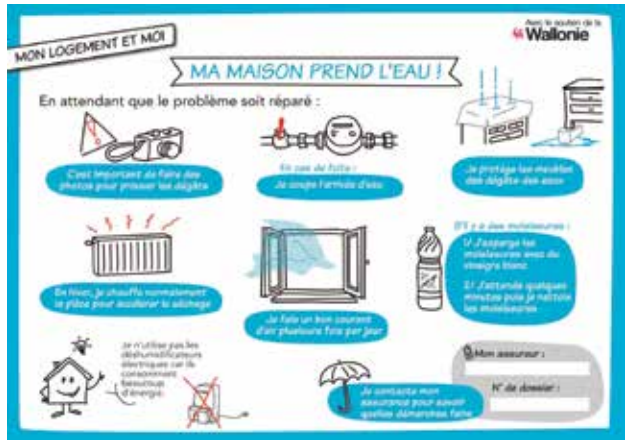












Vous pouvez consulter le site du développement durable de la région Wallonne http://developpementdurable.wallonie.be/mon-logement-et-moi ou vous procurer ce guide via le lien de téléchargement https://ediwall.wallonie.be/mon-logement-et-moi-le-guide-072657

Maison de l'Energie et du Logement - SERVICE DU LOGEMENT - Grand'Route, 267 à 4400 Flémalle
Céline Daemen, Chef de bureau technique/ Conseillère en Logement, 04/234.89.18
Christine Jasselette, Agent administratif, 04/234.89.16

Plan local de propreté



Une commune plus propre **pour** les citoyens, **avec** les citoyens !

Le plan local de propreté prend forme et se concrétise. Le diagnostic - établi en collaboration avec différents acteurs publics et citoyens - a identifié trois problématiques majeures qui constituent les axes du plan : **les dépôts clandestins, les déchets sauvages et les déjections canines**. L'objectif le plus ambitieux du plan est de réduire, d'ici 2025, de moitié le nombre de dépôts clandestins.

Dans cette optique, le nombre de poubelles et cendriers sur l'espace public sera considérablement augmenté. Mais la propreté publique, c'est tout un chacun qui y contribue. C'est pour cela que de nombreuses actions ont trait à l'information et la prévention : communication didactique et interactive (distribution de « goodies », ...), sensibilisation dans les écoles,... De nouvelles actions de participation citoyenne seront également mises en œuvre, comme le ramassage annuel de mégots.

Des caméras aux bulles à verre et aux « points noirs »

L'une des actions phares du plan propreté est l'utilisation de caméras pour l'identification des auteurs d'incivilités. Seuls les agents constatateurs sont habilités à visionner les images.
Les auteurs des infractions sont susceptibles de se voir infliger des sanctions administratives communales. Dans un premier temps, ce sont les « bulles à verre » qui seront concernées par cette surveillance. Elles ont - en effet - été identifiées comme les principaux points noirs en matière de dépôts clandestins. Progressivement, le nombre de caméras augmentera et leur champ d'action pourra être étendu.

Pour plus d'informations :
Service Propreté
Pierrick Jasselette
travaux@flemalle.be
Tel : 04/234.88.93



L'Office communal du Tourisme devient ambassadeur Be WaPP !

Ensemble pour une **Wallonie plus propre !**

Be WaPP asbl agit en Wallonie pour améliorer la propreté publique en développant des actions visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins. L'Office du Tourisme s'est engagé à réaliser la chasse aux déchets sur les 9 promenades balisées que compte la commune.

Vous avez un peu de temps libre, vous voulez contribuer à une Wallonie plus propre tout en découvrant les sentiers flémallois dans la bonne humeur avec une équipe motivée ?
Rejoignez l'équipe de l'Office du Tourisme !

Infos au **0499/53 13 72**

Restés informés

Likez notre page !



Suite à la crise sanitaire, l'Office du Tourisme n'a cette année pas édité d'agenda annuel des activités. Néanmoins, si la situation sanitaire le permet, des promenades animées et commentées ainsi que des visites guidées à thème seront de nouveau organisées durant le printemps et l'été 2021.

Pour rester informés, n'hésitez pas à « aimer » la page Facebook de l'Office du Tourisme et à consulter le site internet de la commune.

Le service reste à votre disposition pour l'acquisition de produits wallons du terroir ou encore des publications et cartes IGN, sur rendez-vous, en téléphonant préalablement à votre visite au n° de gsm 0499/53 13 72

Scanne moi

Retrouvez toutes les actualités sur les réseaux sociaux et le site internet en scannant le QR Code

Scanne moi

Retrouvez toutes nos idées de promenades en scannant le QR Code

Nouvelles activités
à vivre en toute autonomie !



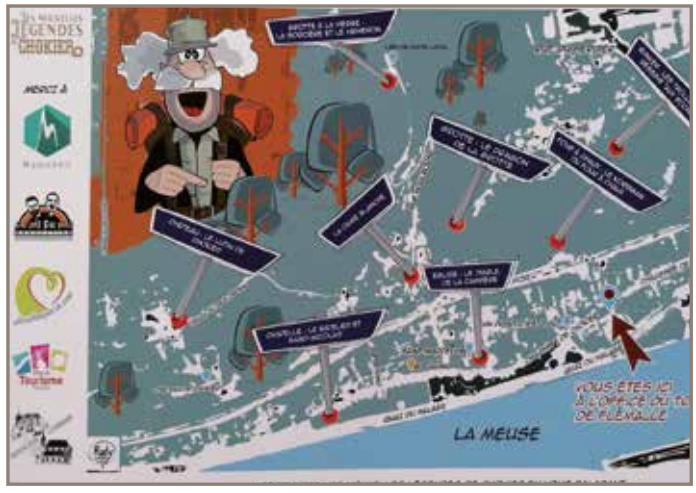
Pour les enfants

La Chasse des Nutons entre deux châteaux historiques

Cette promenade de 6.6 km débute dans le charmant village de Chokier. Reliant les châteaux de Chokier et d'Aigremont, elle vous emmènera sur les traces des Nutons qui ont besoin de vous pour sauver les animaux de la forêt. Pour ce faire, vous devrez trouver, sur le chemin, les ingrédients permettant aux Nutons de concocter le remède pour soigner les animaux. Vous découvrirez sur le parcours des indices qui vous aideront à obtenir le code du cadenas du coffre au trésor situé devant l'Office du Tourisme. Les enfants pourront y choisir leur récompense et y déposer les ingrédients récoltés afin de sauver les animaux de la forêt.
Elle est accessible toute l'année et est idéale pour les enfants de 6 à 12 ans mais aussi pour les plus grands avec une âme d'enfant. Afin que nous puissions renflouer le coffre de trésors pour les enfants, la réservation est obligatoire via le site internet : tourisme.flemalle.be ou via l'événement de la page Facebook de l'Office du Tourisme.
Frais de participation : 1 euro/personne.

La promenade des nouvelles légendes de Chokier - en ligne sur www.cirkwi.com

Pour suivre la balade, connectez-vous sur l'application gratuite Cirkwi. C'est facile et ludique.
Ecoutez les nouvelles légendes de Chokier au fil de votre balade sur 8 sites différents (scannez le QR Code pour écouter la légende). Il s'agit d'un concept initié par un citoyen flémallois, Pierre Prégardien et concrétisé grâce aux personnes bénévoles citées ci-après. Le parcours est complété par un livret disponible à l'Office du Tourisme.
Fabian Pavone, échevin du Tourisme et de la Jeunesse et son équipe remercient toutes les personnes qui ont aidé de près ou de loin à ce projet.



Merci à: Christophe Meunier, Michel Vincent de Vivacité. Didier Boclinville, Audrey Devos, les Frères Taloche, Marie-Christine Maillard, Vincent Delré, Madame Guitare et Lily Portugaels pour leur narration. Merci à Jean-Yves Parmentier pour la musique, Yves Thonus pour le mixage et le sound design, Jennifer Simon, Eliane Négri et Carolane Pierre pour la relecture et les conseils ainsi que Rudy Etienne, Jean-Pol Legrain et Joefrey Deflandre pour les illustrations.

Wallonie tourisme CGT

Office du Tourisme Flémalle



Pour tous !
NOUVEAUTÉS

Les 9 promenades balisées « Les Vertes Voies » sont dorénavant téléchargeables sur l'application gratuite **Cirkwi** et le site internet **www.Cirkwi.com**. Vous y trouverez l'itinéraire précis mais aussi tous les points d'intérêt traversés par chaque itinéraire avec explications, historique, anecdotes et bientôt les lieux de restauration et de commerces se trouvant à proximité.

Et ce n'est pas tout…

De nouveaux circuits pédestres de différentes distances, des circuits en vélo ou encore en VTT ont également vu le jour.
De quoi remplir la manne à idées pour vos futures excursions.

La mode s'installe à Flémalle



Saviez-vous qu'en l'espace de 3 ans, le nombre de magasin de vêtements et accessoires à doublé à Flémalle ? Un vent de tendance souffle sur notre commune et a incité de nombreuses indépendantes à ouvrir leur propre magasin. A Flémalle Centre, Ivoz-Ramet, Mons-Les-Liège, Flémalle Shopping, les Awirs ou encore les Trixhes, vous y trouverez sans aucun doute votre bonheur. Magasins de lingerie, grandes tailles ou encore seconde main, il y a aujourd'hui du choix en matière de mode à Flémalle.



Lilaline

La boutique Lilaline est née de la passion commune pour la mode de deux sœurs, Nadia et Pina.
À l'origine, le concept de vente de vêtements et d'accessoires féminins était avant tout basé sur les ventes privées à domicile. Le projet a ensuite évolué vers la création d'un magasin à Ivoz-Ramet, à l'étage de la pharmacie Debor. Retrouvez également leur collection, moderne et à prix abordables, sur la boutique en ligne. Lilaline vous propose aussi des grandes tailles.
Rejoignez leurs quelques 20.000 abonnés sur leur page Facebook !

Rue Beaugnée, 35 – 0477/13 54 07
info@lilaline.com
www.lilaline.be
Facebook : @lilaline2910
Horaire : du lundi au samedi de 10h à 18h



Extase Wear

Cette nouvelle boutique a vu le jour en septembre 2020 sur la Grand'Route.
Vêtements femme, chaussures, accessoires et bijoux,... Vous trouverez votre tenue complète chez Extase. Cocorico ! La boutique abrite deux marques belges : La Croisette (vêtements et sacs) et Gare à toi (bijoux). Suivez les nouveautés sur leur page Facebook.

Grand'Route, 380 - 0498/83 46 36
Horaire : du lundi au samedi de 10h à 18h
Fermé le mardi
extasewear.boutique@gmail.com
Facebook : @extaseflemalle





D&S boutique

C'est après le 1er confinement que Dominique et Sandra ont ouvert leur boutique à Mons-Lez-Liège. Elles vous proposent une collection coquette et accessible à toutes les femmes, de la taille XS à 50-52. Shoppez également leurs articles sur leur site internet !

Rue Harkay, 262 - 0496/86 51 37
Sur rendez-vous du mardi au samedi.
dominique.thirion71@gmail.com
www.dsboutique.be
Facebook : @D-S-boutique



Infinity

Vente de vêtements femme de la taille 34 à 48 et accessoires en ligne.
Le magasin est ouvert sur rendez-vous et plusieurs jours par mois. Ceux-ci sont annoncés sur la page Facebook et Instagram d'Infinity boutique. La livraison est gratuite dans un rayon de 10km autour du magasin ou via Bpost partout ailleurs.

Rue Max Buset, 52 - 0495/67 91 09
Horaire :
celinelizin@hotmail.com
Facebook :@ccinfinity00



Aux plaisirs sucrés
by à la Flore

Etant contrainte de garder son institut de beauté « A la Flore » fermé depuis plusieurs mois à cause du Covid, cette jeune indépendante a su rebondir en ouvrant, à l'avant de son institut, la 1ère boutique de lingerie à Flémalle.
Du bonnet B au bonnet F et de la taille S à XXXL, trouvez votre plaisir dans son institut en alliant bien-être et beauté.
Vous trouverez également de la lingerie adaptée aux femmes atteintes du cancer du sein.

Place Emile Vinck, 2/9 – 0499/60 28 82
Horaire : du mardi au vendredi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous
alaflore@outlook.be
Facebook : @a.la.flore1



Les créations de Cha

En collaboration avec sa maman, gérante d'Espace 4 lettrage (conception et réalisation de stands d'exposition, lettrage pour voiture et commerce) à Flémalle, Charline Kairet personnalise vos vêtements suivant vos envies ! Qu'il s'agisse de vos propres articles ou des modèles proposés, envoyez-lui vos demandes et projets.

Rue des Nonnes, 26/1 – 0495/86 82 96
creationsdecha@gmail.com
Facebook : @KairetCharline



Comme une Évidence

Découvrez cette jolie boutique tendance à Mons-Lez-Liège.
Vous y trouverez vos accessoires de mode de la marque Ikita, Dottilove, Mr Wonderful ainsi que de la déco et des bougies pour votre maison.
Sacs, foulards, écharpes, porte-feuilles, bijoux et autres accessoires girly vous y attendent.

Rue des Alisiers, 10 – 0494/04 19 32
Horaire : le vendredi de 14h à 17h
le samedi de 10h à 18h
le dernier week-end du mois uniquement sur rendez-vous.
marie@commeuneevidence.be
Facebook : @comme.une.evidence.deco



NOUMADD

NOUMADD, en plein centre d'Ivoz, vous propose des créations artisanales : étoles, foulards et écharpes en pagne tissé, réalisés de façon artisanale et selon des techniques ancestrales. Chaque pièce est une création unique qui apporte une touche personnelle et originale à vos tenues. Découvrez également la partie déco/arts de la table.
NOUMADD met en valeur le travail des artisans avec le souci de respecter, reconnaitre, faire connaître et promouvoir leur travail.

Chaussée d'Ivoz, 16 – 0483/80 09 85
Horaire : du jeudi au vendredi de 12h30 à 18h30
le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 14h.
Retrait, livraison et services en ligne.
info@noumadd.be - www.noumadd.com - Facebook : @noumadd



NOUMADD
Créations artisanales

Abichouette & plus



Le magasin social de seconde main du CPAS est installé depuis 2014 au 109 de la Grand'Route. Il fonctionne sur base de dons uniquement et est accessible à tous. Vous y trouverez des vêtements, chaussures, linge de maison, vaisselle, jouets, livres, matériel de puériculture, ... à petits prix et éco-responsables.

Grand'Route, 109 - 04/231.32.61
Facebook : @Abichouette-Plus
Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Cassis-Paprika



Saviez-vous que Cassis, c'est belge ? Depuis leur siège à Wauthier-Braine, l'entreprise imagine des collections colorées en favorisant des productions européennes.
Depuis 1992, 85 boutiques ont ouvert leurs portes au Benelux et en France. Depuis 2012, vous pouvez effectuer vos achats via l'e-shop 24h/24h et 7j/7j.
L'enseigne propose des collections de vêtements grande taille colorés et tendances de la taille 42 à 54

Rue du Passage d'Eau, 2 - 04/233 50 90
www.cassis.be - www.paprika-shopping.be
Horaire : du lundi au samedi de 9h30 à 18h30

Pronti



Chaussures et accessoires pour toute la famille et pour tous les goûts !

Rue du Passage d'Eau, 2 - 04/224 02 63
www.pronti.be
Horaire : du lundi au samedi de 9h30 à 18h

- BESOIN D'UNE RETOUCHE ? -

Atelier de retouche Malala



Couture et retouches.

Rue Edgard Doneux, 17 – 0495/74 92 70
retouche.malala@gmail.com
Facebook : @AtelierderetoucheMalala

Nezha retouches



Transformation, réparation de vêtements, mercerie.

Grand'Route, 100 – 04/233.16.10

Nouveaux commerces et entreprises

AMAZONE PIERCING FLEMALLE
Thier des Trixhes, 242
0497 81 10 35
www.amazone-piercing.be
amazonepiercingflemalle@gmail.com
Amazone piercing a déménagé à Flémalle
Réalisation de tous types de piercing – Bijouterie spécialisée

GK ENTREPRISE
Rue des Pruniers, 7
0496 23 15 91 et 0493 33 99 14
Gk-entreprise@outlook.fr
Déblaiement et évacuation de chantier (déchets du bâtiment, ménagers, encombrants, etc) pour particuliers et indépendants – Entretien de pelouses et haies

ACQUA E FORESTA
Rue des Awirs, 212
0477 92 56 61
Restaurant Pizzeria
Pizzas - Pâtes fraiches – Suggestions selon la saison

ACTION RAPACES ASBL
Rue de l'Arbre Saint-Michel, 235/2
0477 54 01 08
actionrapaces@gmail.com
Fauconnerie – Nocturnerie

ANDY'S
Rue de Mons-Lez-Liège, 161
0472 80 23 31
Andys.custom@hotmail.com
Service de detailing automobile pour particuliers et indépendants. Lavage intérieur et extérieur approfondi. Polissage, pose de cire naturelle, synthétique ou céramique. Personnalisation de véhicules.

AUTOCLEAN PIERSMA
Clos de Rossart, 1
0475 54 02 54
autocleanpiersma@skynet.be
www.autocleanpiersma.be
Nettoyage de véhicules, vitres et après chantier.

BOO D'JARDIN
0498 48 89 10
Boo-d-jardin@hotmail.com
Création et entretien de parcs et jardins

LES CREATIONS DE CHA
Rue des Nonnes, 26/1
0495 86 82 96
creationsdecha@gmail.com
Impression textile, vareuse, casquette et article à la demande.

MADE 2 SA
Rue des Nonnes, 26/1
0475 63 28 67
Made2@skynet.be
Conception et réalisation de stands.

MAGESTHETIK
Rue du Moulin, 22A
0478 15 82 38
magesthetik@gmail.com
Soins du visage, épilation, pédicure (beauté des pieds), massage corps, vente de produits naturels vegan et bio, douche auto-bronzante.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Agence de développement local relaie gratuitement l'actualité économique de la commune de Flémalle sur les réseaux sociaux. Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ? Vous souhaitez apparaitre sur la page Facebook de l'Adl afin d'assurer votre visibilité ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (04/267.60.17), par mail (adl@flemalle.be) ou directement via Messenger.

Flémalle créative

Flémalle accueille de nombreux commerces et entreprises sur son territoire. La rubrique Flemalle Créative vous fait (re) découvrir certains d'entre eux. Retrouvez tous les articles sur www.economie.flemalle.be ou sur Facebook/adlflemalle.

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez-nous par mail (adl@flemalle.be), par téléphone (04 267 60 17) ou directement via Messenger.

L'Agence de développement local (ADL) a rédigé ces articles sur base des informations communiquées par les commerçants et entrepreneurs. L'Adl n'est pas responsable des prestations fournies. Ces articles ne sont pas de la publicité mais ils traduisent la volonté de l'ADL de promouvoir l'ensemble des acteurs économiques de Flémalle.





GK ENTREPRISE : AU SERVICE D'UNE COMMUNE PROPRE !

Déchets ménagers, déchets verts, évacuation de chantier après travaux, meubles ou encombrants laissés par des locataires, ... Vous ne savez pas comment vous débarrasser de toutes ces "crasses" parce que vous n'avez pas le temps d'aller dans un recyparc ou encore parce que vous n'avez pas de véhicule adéquat ? Faites appel à GK Entreprise. Monsieur Kouassi se chargera pour vous de trier et d'acheminer vos déchets vers le parc à conteneurs.
C'est après avoir réalisé des travaux chez lui que ce flémallois s'est aperçu qu'évacuer ses encombrants lorsque l'on a une petite voiture sans remorque était une tâche très compliquée. Il décide alors, en août 2020, d'ouvrir sa propre entreprise pour offrir ce service à la population. Le tri et l'évacuation des déchets ou autres dépôts clandestins, ... rien ne lui résiste !
GK Entreprise est aussi au service des indépendants dans la construction. Beaucoup d'indépendants perdent du temps sur chantier car ils doivent tout déblayer en fin de journée. Je peux leur proposer mes services pour que leur chantier soit propre et prêt pour le lendemain. Petits objets ou gros chantier à évacuer, n'hésitez pas à le contacter. Le tarif est calculé en fonction du type de déchet et du travail à effectuer.
La tonte de vos pelouses et la taille de vos haies font aussi parties des travaux proposés par GK-Entreprise.

Infos pratiques :
Adresse : Rue des Pruniers n°7 à 4400 Flémalle
Tel : 0496 23 15 91 et 0493 33 99 14
Mail : gk-entreprise@outlook.fr
Facebook : @GK-Entreprise
Horaire : En semaine après 13h et le week-end.

Des **indemnités** communales et régionales pour le **commerce local**



Les travaux du centre empêchent le bon déroulement votre activité et réduisent votre chiffre d'affaires ?

En attendant un retour à la normale, la Wallonie et la commune de Flémalle vous proposent une indemnité financière pour compenser la gêne occasionnée par cette situation !

L'INDEMNITÉ RÉGIONALE

Pour qui ?

L'indemnité-travaux régionale est accordée au commerçant, entrepreneur, indépendant dont l'entreprise compte moins de 10 travailleurs.

Conditions d'octroi :

- Avoir son activité perturbée par un chantier qui empêche la clientèle d'accéder au site durant au minimum vingt jours consécutifs
- L'activité doit nécessairement impliquer un contact avec la clientèle
- Le site d'exploitation est entravé quand :
 1. l'accès pédestre au commerce impacté est fortement détérioré
 2. l'accès au parking privé ou habituel (celui que les clients utilisent habituellement et à proximité immédiate) du commerce n'est pas accessible

Combien ?

100€/jour d'entrave avec un plafond de 6000€ d'indemnités (donc 60 jours d'entrave) par chantier.

Comment ?

- Introduire la demande, auprès de l'Administration (régionale), via l'application « WALLINCO » (Google Play Store et Apple Store)
- S'identifier au travers du système « itsme »
- Apporter des preuves de l'entrave via l'application et minimum 3 photos à des jours différents sur une période consécutive de 5 jours
- Joindre le circulaire toutes boîtes et une photo du panneau de chantier

L'INDEMNITÉ COMMUNALE

Pour qui ?

L'indemnité-travaux communale est accordée aux commerces de détail et Horeca lorsque des travaux publics exécutés par la Commune de Flémalle rendent son accès en voiture impossible (voirie complètement fermée à la circulation automobile) pendant plus de sept jours.

Pour prétendre à l'indemnité communale, le commerce doit rester ouvert.

Conditions d'octroi :

- Être en ordre au niveau de l'ONSS, de la TVA et des impôts sur les revenus
- Être en ordre au niveau du paiement des taxes et redevances de la Commune de Flémalle
- Être en règle par rapport aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de commerce

Combien ?

25 €/jour, à partir du cinquième jour d'inaccessibilité avec un maximum de six jours par semaine et 1.000 € par année civile.

Les indemnités sont accordées dans les limites des crédits budgétaires alloués sur base annuelle.

Comment ?

- Compléter et signer le formulaire disponible sur www.flemalle.be ou auprès de l'Adl (adl@flemalle.be – 04 267 60 17).
- Joindre une copie/photo des 2 documents suivants (adressez-vous éventuellement à votre comptable) :
 1. Une attestation originale délivrée par l'ONSS prouvant que l'exploitant a rempli ses obligations sociales jusqu'au dernier trimestre inclus ;
 2. Une preuve écrite originale délivrée par l'administration générale de la Fiscalité (TVA et impôts sur les revenus) prouvant que l'exploitant est en ordre
- Envoyer l'ensemble des documents :
 - Par courrier : Adl de Flémalle, Rue Vieille fosse 1 à 4400 Flémalle
 - Par mail : adl@flemalle.be.

WALLINCO
INDEMNITÉS COMPENSATOIRES

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

Le printemps est une période d'effervescence pour le jardin. Avez-vous besoin d'un coup de main pour bêcher, désherber, tondre la pelouse, tailler une haie, effectuer vos semis, faire le rempotage de vos plantes ou l'agencement de vos jardinières, installer ou repeindre une barrière, nettoyer votre terrasse ou vos allées, réaliser un bac à compost ou un potager en carré … ?



L'Agence Locale pour l'Emploi peut vous aider pour 5,95 € de l'heure.

Elle poursuit un DOUBLE objectif :

Elle vous dépanne pour des petits boulots sur Flémalle afin d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants : jardinage, bricolage, accompagnement de personnes (enfants, personnes âgées, convalescents), aide administrative, aide pour des évènements (baptême, mariage, communion, anniversaire, …), aide aux asbl, ainsi que d'autres activités.
De plus, elle soutient et motive les demandeurs d'emploi en vue de faciliter leur insertion socioprofessionnelle (formation, mise en réseau, coaching, …)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous.
Personne de contact : Isabelle Silbach (collaboratrice ALE)
Adresse : E-Pôle, Rue de la Vieille Fosse 1, 4400 Flémalle
(accès par le parking Tubemeuse ou par la rue Vieille Fosse)
Téléphone : 04/267 60 21 – 0476/99 75 79
Email : ale.flemalle@gmail.com

LOGEMENT SOCIAL



Au niveau de la société de logements sociaux flémalloise « La Maison des Hommes », l'actualité récente a beaucoup tourné autour de Flémalle-Grande et plus particulièrement du quartier du « Parapluie ».
En effet, le chantier de démolition de l'immeuble du quartier a débuté en fin d'année 2020 et est toujours en cours.
Pour l'heure, l'essentiel des travaux se situant en intérieur, la partie visible de la déconstruction débutera d'ici quelques semaines, une fois que l'intérieur sera sécurisé et terminé.
Les travaux devraient se terminer dans le courant du second semestre de cette année.
Pour ce qui est de l'avenir de la zone, il est actuellement en réflexion au sein de la société pour envisager les différentes possibilités pour le quartier, sachant que le pré-projet envisagé a reçu un avis négatif du collège communal.

Amir HAMDOVIC
Président du
Conseil d'administration



LE CONSEIL COMMUNAL fait le point



Le conseil communal en direct depuis votre salon !

Depuis le mois de septembre, le Conseil communal ne se réunit plus en présentiel. En effet, la crise sanitaire a poussé nos élus communaux, comme nous tous, à prendre davantage de précautions pour maintenir la sécurité de chacun. Cependant, pour assurer une complète transparence des réunions du conseil communal et inviter les citoyens à s'intéresser de plus près aux décisions prises en séances, celles-ci sont désormais retransmises en direct chaque mois sur la page YouTube de la Commune.

Pour assister aux séances, deux solutions :

1. **rendez-vous le jour même de la séance sur le site officiel de la Commune (www.flemalle.be) : un lien direct sur la page d'accueil vous enverra sur la chaîne Youtube de retransmission du Conseil.**
2. **rendez-vous sur YouTube via votre navigateur et tapez « Commune de Flémalle page officielle » dans la barre de recherche. Vous atteindrez ainsi la page YouTube de la Commune de Flémalle et pourrez assister à la retransmission du conseil en direct.**

Vous pouvez également, à tout moment, voir et revoir les séances des Conseils précédents.

> Séance du 12 novembre 2020

Le Collège communal présente le plan de solidarité qu'il a élaboré. A l'aube d'une deuxième vague de Coronavirus, ce plan de solidarité traduit le soutien que veut apporter la Commune à ses citoyens, ses commerçants, ses indépendants, son secteur culturel, associatif, sportif ainsi qu'à ses associations. Six mesures concrètes ont été mises sur pied et ont pour objectif de permettre aux victime de la crise sanitaire de se maintenir debout malgré les difficultés qu'elles rencontrent.

> Séance du 21 décembre 2020

- Différents budgets sont présentés à l'ensemble des conseillers communaux : le budget communal 2021, que nous vous exposons en début de bulletin communal ; le budget du C.P.A.S ; le budget de l'Agence de développement local et enfin le budget de la zone de police locale.
- La Commune passe un mandat auprès d'Intradel pour mener des actions de prévention en 2021 autour de la démarche « zéro déchet ». La première action prendra la forme d'une campagne de sensibilisation aux langes lavables. La deuxième action portera sur une campagne de sensibilisation aux collations saines en liaison avec le démarche zéro déchet. Enfin, la troisième action consistera dans l'accompagnement de la Commune dans la poursuite de son engagement zéro déchet, notamment via la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions.

> Séance du 25 janvier 2021

- La Commune soumet sa candidature à l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 » lancé par le Gouvernement wallon, destiné à développer au niveau local le vélo comme moyen de déplacement utilitaire. Le projet proposé par la Commune n'est autre que le projet d'aménagement d'un itinéraire RaVel en rive gauche de la Meuse, qui traverse la commune de part en part, d'Engis jusqu'à Seraing. Cet

appel à projets n'est pas neutre pour la commune en termes d'obligations puisqu'en postulant à une subvention, elle s'engage notamment à mettre en place une commission communale vélo dont l'objet sera de coordonner le plan communal cyclable et de rendre des avis sur tous les projets, à réaliser une évaluation pour le 31 décembre 2023 afin de mesurer l'évolution de la politique cyclable de la commune ou encore à maintenir pendant 15 ans l'affectation des sites aménagés.

- Le marché de services pour la réalisation d'audits et de suivis de travaux dans le cadre du projet « Walloreno » est lancé. Comme nous vous l'expliquons dans les pages de ce bulletin communal, le projet Walloreno a pour objectif de tendre, d'ici 2050, vers le label PEB A en moyenne pour l'ensemble du parc de logements wallon. Le processus lancé, il nécessite désormais que la Commune lance un marché public de service pour la désignation d'un prestataire agréé qui sera chargé de réaliser ces audits et de suivre les chantiers.

> Séance du 22 février 2021

- L'immeuble communal situé à proximité de l'église des Cahottes et qui servait anciennement de presbytère est mis à la vente. La procédure de vente se fera de gré à gré avec publicité. L'opération fera donc l'objet des mesures d'affichage et de publications habituelles pour permettre au plus grand nombre de remettre une offre.
- Le Conseil s'est prononcé sur la répartition des subsides auprès des différentes associations. La répartition intègre le doublement des subsides décidé par le Conseil début novembre dans le cadre du plan de solidarité Covid. Les subsides concernent les associations de tous secteurs : éducation permanente, aide sociale et humanitaire, jeunesse, associations sportives, patriotiques, associations actives dans les œuvres familiales et à caractère social ainsi que le Centre wallon d'art contemporain. Au total plus de 98.670 € d'aides sont octroyés à 112 associations.
- Le Conseil a voté pour la remise en ordre de la réglementation en matière de circulation routière, initiée en septembre 2015 pour remédier au constat d'une réglementation devenue inadaptée. Les modifications apportées à la règlementation existante concernent les rues suivantes : rue de Mons-lez-Liège, rue Haute Rochette, rue Tavalle, rue Fays, Chaussée d'Ivoz, Avenue Marcel Cools, rue de la paix et rue Marihaye.
- Le projet de construction à l'Ecole de Ramet a été validé et le marché public de travaux (montant estimé : 1.862.000 € TVAC) a pu être lancé. Le projet prévoit une reconstruction sur les fondations de l'école. Les aménagements seront les suivants : 6 classes dont 2 maternelles et 4 primaires, 1 bureau pour la direction, 1 salle des professeurs, 1 réfectoire, 1 local informatique, 1 local de rangement, des sanitaires enfants (primaires/maternelles/PMR), des sanitaires adultes, des cours de récréation séparées (primaires/maternelles), des locaux techniques, un équipement et une sécurisation des abords. Des travaux de rénovation concerneront également la salle d'éducation physique ainsi que la mise aux normes incendie.

Prochaines séances
Le lundi 31 mai 2021
Le lundi 21 juin 2021



Le CCCA de Flémalle

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés invite tous les aînés de notre commune à nos activités au Pavillon du Parc (co-voiturage possible)

Au programme : après-midi conviviales, conférences, sorties, jeux, goûters...

Aide informative pour les soucis de nos aînés, relais vers le Conseil Communal

Prenez contact avec nous !

- **Président : LIMET Christian - 0495.15.25.94 - Secrétaire : EVRARD Monelle - 0468.37.33.69**
- **Mail : cccaflemalle@gmail.com - Page Facebook : Conseil Consultatif Aînés Flémalle**

Chers concitoyennes et concitoyens,

Comme déjà rapporté auparavant, il est vraiment « dur dur » de gérer une commune en ces temps de pandémie. Je m'attarderai surtout, l'espace de ce billet, sur des situations et problèmes souvent rencontrés par nos aînés mais sous d'autres aspects que ceux des maisons de repos, de la vaccination et de la reprise des contacts limités avec la famille, sujets largement commentés dans la presse quotidienne.

Je pense plus particulièrement à la fracture numérique qui s'installe de plus en plus dans nos vies avec ses conséquences pour un public précarisé, âgé, peu formé et informé. Je n'en veux pour preuve que l'informatisation de plus en plus envahissante de toute une série de services publics et autres. Je pense notamment à la suppression de très nombreux terminaux bancaires qui permettaient d'effectuer les opérations habituelles, les commandes en ligne de plus en plus prisées en ces temps difficiles, l'utilisation du code QR, le self-scanning dans les grandes surfaces, etc.., etc.... Cela oblige cette catégorie de personnes à se munir d'un matériel peu abordable par le coût et par le fonctionnement. Attirons également l'attention sur les nombreuses arnaques internet dont est souvent victime un public utilisant un matériel peu ou pas sécurisé. Dernièrement, la SNCB a annoncé la restructuration de ses guichets de gare et, comme je l'ai vu dans une interview, la personne se sent abandonnée dans ses possibilités de déplacement et peu encline à se faire aider par un inconnu. Cette forme de déshumanisation a des effets secondaires insoupçonnés sur le moral et l'autonomie de nos aînés.

À la suite de ce constat, je me suis rendu sur le site de la commune pour voir s'il existait des possibilités d'améliorer ce genre de situation. Le conseil consultatif des aînés pourrait, je pense, remplir ce rôle en partie. D'après sa composition, il ne manque pas de compétences, mais, pandémie oblige, des tas de projets ont certainement dû être mis en « quarantaine ». Suggestion qui n'est pas une critique, la rubrique qui le concerne pourrait, me semble-t-il subir un petit lifting de bon aloi afin d'être encore plus visible. Bref, les moyens existent, essayons d'en tirer le meilleur, nos aînés en seront les premiers bénéficiaires.

En vous remerciant chaleureusement.

Jean-Marie Noville chef de groupe IC au conseil communal.

Le PS flémallois réalise ce qu'il vous a promis

Comme tous les citoyens flémallois l'auront remarqué, cette année ne fut pas des plus simples. Beaucoup ont été touchés par la crise sanitaire tant sur le plan médical qu'économique ou psychologique. C'est bien évidemment une situation inédite qui a demandé des prises de décisions uniques dans l'histoire de notre commune.
S'il y a bien un moment où nous devons tous unir nos forces afin d'améliorer la situation des Flémalloises et Flémallois, dont nombre d'entre eux sont actuellement affaiblis par l'instabilité économique, par la détresse sociale ou encore par la fracture numérique, c'est bien en ces temps troublés.

C'est pourquoi, une des mesures prises par la commune et le CPAS fut la création du Centre-Covid, dont le but est de venir en aide aux habitants qui ont été financièrement ou psychologiquement impactés par la pandémie. En effet, si vous avez du mal à régler vos factures, à trouver de quoi boucler vos fins de mois ou que vous avez besoin d'aide psychosociale, vous pouvez contacter ce centre qui n'hésitera pas à vous venir en aide. De plus, celui-ci tente de favoriser l'accessibilité numérique à ceux qui en ont maintenant besoin mais ne disposent pas des moyens suffisants pour obtenir un ordinateur, une tablette.
En attendant un futur meilleur, les mandataires socialistes essayent d'aider au mieux les plus démunis à traverser cette période ardue comme les intérimaires qui ont perdu leur travail, les étudiants jobistes qui ne savent plus comment survivre à la crise et qui souffrent d'isolement social mais aussi les pensionnés qui sont isolés et déconnectés de la société, notamment à cause de la fracture numérique. Nos mandataires socialistes s'efforcent de faire les choix adéquats afin de mener à bien notre projet socialiste, et d'éviter qu'une grave crise sociale s'abatte sur une grande partie de nos citoyens.

Si vous ressentez le besoin de demander un soutien suite aux récents bouleversements, n'hésitez pas à contacter le centre Covid au numéro de téléphone : 0474/47.47.17 ou par mail à centre-covid@flemalle.be.
Les mesures prises et la vaccination permettront de mette fin à la crise sanitaire, mais c'est avant tout la solidarité sociétale qui arrivera à bout de la crise sociale et humaine".

Le président du PS flémallois au nom de toute l'équipe,
Michel JADOT
Président USC Flémalle

ecolo
Locale de Flémalle

Au mois de Février 2021, l'hiver frappait à notre porte, le thermomètre affichait, la nuit du mardi 9 février, -10°C et les températures négatives ont perduré toute une semaine. Ce froid s'est ajouté à notre crise sanitaire et économique.
Suite à la perte de leurs revenus, des ménages, des personnes isolées et des jeunes sont de plus en plus en difficulté.
Ouvrir la porte d'un Centre Public d'Action Sociale n'est pas une évidence pour certains d'entre nous. Est-ce par pudeur, par crainte d'un refus ou par dignité... ?
Et pourtant, derrière cette porte, il y a toute une équipe d'hommes et de femmes qui sont là à votre écoute et qui accomplissent un travail remarquable. Des professionnels qui vous apporteront avec les moyens mis à leur disposition, une aide et une solution à vos difficultés, à votre détresse.... Alors quelque soit votre problème – financier ou psychologique – le CPAS vous accueille volontiers pour vous aider...
Pour le CPAS : 04/235.10.00 - Pour la cellule de crise COVID : 0474/47.47.17

Le groupe Ecolo remercie de tout cœur le Personnel de notre Centre d'Action Sociale pour leur travail particulièrement difficile dans cette période de crise.

Nos Conseillers communaux : Jeanine Wintgens, Dominique Perrin, Victor Kadima,
Notre Conseiller CPAS : Joseph Cauwenberghs

Contact (Co-présidents) :
Carmine Avallone - Rue Jean Jaurès, 54 - 4400 Flémalle- Gsm. 0474/88.05.47
Silvio Vezzaro - Rue Max Buset, 149 - 4400 Ivoz-Ramet - Gsm.0495/38.56.69

Adresse mail : secretariat@flemalle.ecolo.be

PTB

Aidez-nous à faire vivre la solidarité !

Nous traversons une période difficile depuis de nombreux mois. Et la crise du coronavirus n'a pas épargné notre commune : maisons de repos, écoles, petits indépendants, travailleurs de tous les secteurs confondus...

Tout le monde est touché, que ce soit physiquement, psychologiquement et/ou financièrement. La gestion de la crise par nos gouvernements a été et reste catastrophique puisque nous vivons une deuxième vague et qu'aucune leçon n'a été tirée de la première!



Mais si cette crise a apporté son lot de tragédies, elle a aussi montré à quel point la population pouvait se serrer les coudes et faire preuve d'une grande solidarité. Les « héros » du corona, celles et ceux qui ont soigné nos malades dans des conditions terribles, mais aussi celles et ceux qui ont continué à travailler dans les secteurs dits « essentiels » et tenu le pays debout en ces temps difficiles, ont été salués, applaudis, remerciés chaleureusement par la population. Des actions de solidarité ont vu le jour partout dans le pays pour soutenir les soignants, les résidents et le personnel des maisons de repos, les travailleurs en lutte pour garder leur emploi, les personnes souffrant du confinement, ...

Avec la section du PTB Flémalle, nous avons récolté 120 dessins d'enfants pour les résidents du « Domaine du Château » et de nombreux petits mots d'encouragement pour le personnel. Aujourd'hui, alors que la crise perdure, nous voulons continuer à faire vivre cette solidarité et pour cela, nous avons besoin de vous, de vos idées et de votre créativité. Si vous voulez nous y aider, n'hésitez pas à nous contacter.
Ensemble, on est plus forts !

Contact: 0472/316196, PTB Flemalle/facebook

MR

Le MR n'a pas transmis d'article à publier dans ce bulletin communal



CENTRE COVID-19

Ne restez pas seul !

Pour tenter de vous aider à faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire Covid-19, la Commune, l'Agence de développement local et le CPAS de Flémalle ont mis en place un "Centre COVID" qui se tient à votre disposition pour examiner avec vous l'aide qui pourrait vous être apportée dans le cas où votre situation financière se verrait dégradée. Cette aide qui peut notamment être accordée aux indépendants ou aux personnes qui ont bénéficié d'allocations de chômage temporaire est conditionnée à la constitution d'un dossier.

Le champ d'application des aides potentielles est particulièrement vaste puisqu'elles peuvent porter sur 8 thématiques, à savoir :

- le logement, y compris les charges ;
- les énergies (prise en charge de factures d'eau, gaz, électricité, mazout, charbon, bois, pellets, achats d'ampoules basse consommation, ...) ;
- le numérique, notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire (achat d'ordinateur ou tablette, frais d'abonnement téléphonique, GSM, internet, cours d'exercices scolaires en ligne,) ;
- un soutien psychosocial (prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques (psychologue, psychiatre, ergothérapeute, ...) ;
- une aide en matière de santé (prise en charge de frais médicaux, médicaments, factures d'hôpitaux, frais d'ambulance, achat de masques,

gel et gants,) ;
- une aide pour des factures impayées du fait d'une diminution de vos ressources (frais funéraires, frais de procédures et huissier, taxes diverses, assurances professionnelles, ...) ;
- tout type d'aide dans le cadre d'autres besoins primaires (coûts de transports, coût d'une assurance annuelle (assurance incendie, assurance en responsabilité civile), achat de vêtements, achat de lunettes, prestations d'aide à domicile, ...) ;
- une aide dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile (frais de plaines de jeux, stages de vacances, accompagnements scolaires, frais de cantine scolaire, lait en poudre, langes, frais de crèche, abonnements de transports en commun, frais de logopédie, de psychomotricité, de lutte contre la violence intrafamiliale, matériel de petite enfance...).

Si vous constatez que nous pouvons vous aider, nous vous invitons à prendre contact avec le "Centre-COVID Flémalle" au numéro de GSM : 0474/47 47 17 ou via l'adresse mail : centre-covid@flemalle.be.
Le Centre Covid vous accueille uniquement sur rendez-vous, dans la salle du conseil communal, le lundi de 9h à 12h, le mardi de 16 à 19h, le mercredi de 13h à 16h et le jeudi de 9h à 12 heures.

Par ailleurs, cette initiative s'ajoute au plan communal de solidarité élaboré par la Commune de Flémalle qui se traduit en 6 mesures concrètes, à savoir :

- une prime à l'intention des citoyens ayant subi une perte de revenu ;
- une prime à l'intention des commerçants et indépendants ;
- des exonérations fiscales pour les entreprises locales ;
- une exonération des charges locatives en faveur des acteurs locaux qui ont été contraints de suspendre leur activité en raison des restrictions liées à la crise sanitaire ;
- un soutien au secteur associatif local ;
- un soutien au secteur culturel et sportif via un chèque sport et culture.

Ces différents mesures visent tous les citoyens impactés par la crise et ont été élaborées afin de coller au mieux à la situation de chacun.

Par le biais de ces différentes initiatives, la volonté des autorités est de pouvoir vous être utile en ces temps où la solidarité, plus que jamais, est à mettre à l'avant-plan.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Des colis au profit des plus démunis

Chaque année, le nombre de personnes éprouvant des difficultés financières ne cesse d'augmenter, ce qui n'est sans conséquence en termes d'alimentation. C'est dans cette perspective que le CPAS de Flémalle a développé depuis le 1er juillet 2014 un projet relatif à la gestion des invendus alimentaires sur le territoire communal.
Un projet qui s'opère en collaboration avec la société liégeoise Level-IT, la plate-forme de gestion des dons « Bourse aux dons », L'Hypermarché Carrefour de Flémalle et la Maison Croix-Rouge de Flémalle/Saint-Georges.
En plus de ces différentes collaborations, le CPAS reçoit l'aide précieuse de plusieurs bénévoles qui y consacrent leur temps depuis plusieurs années. Une aide essentielle à l'amélioration et au maintien du projet.

Avec la pandémie de COVID-19, nous constatons une augmentation de plus de 45 % de notre public. En effet, cette situation sanitaire a directement impacté le revenu de certains ménages, ce qui entraîne une situation financière délicate pour nombre d'entre eux. Des difficultés financières qui influencent et réduisent considérablement le budget consacré à l'achat de nourriture.
C'est pour répondre à cette insécurité alimentaire que le CPAS de Flémalle a réorganisé le service d'aide alimentaire, en amplifiant les produits distribués, en doublant les jours de distribution et en proposant des rendez-vous dans le but de pouvoir répondre à cette demande en augmentation. En plus de la logistique, nous avons renforcé l'équipe des professionnels et nos bénévoles sont désormais présents 2 à 3 jours semaines.

L'organisation des colis alimentaires actuelle est la suivante ;
Ces colis alimentaires sont distribués tous les 15 jours uniquement sur RDV dans nos locaux situés Place Emile Vinck 1/3.
- les mercredis à partir de 13h00 pour les ménages de 1 à 2 personnes (sur RDV) ;
- les jeudis à partir de 13h00 pour les ménages de ≥ 3 personnes (sur RDV également).

Pour bénéficier des colis alimentaire, il faut disposer d'une attestation d'octroi à obtenir auprès du Service social du CPAS et ensuite prendre RDV au 0492/81.54.30

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Personne de contact pour les RDV des colis alimentaires
Alizée ULLIANA - Travailleur Social
GSM : 0492/81.54.30
alizee.ulliana@flemalle.be
CPAS de Flémalle - Service Social pour les attestations d'octroi
Téléphone : 04/235.10.00

Vaccination Covid-19
LA COMMUNE DE FLÉMALLE ET LE CPAS À VOS CÔTÉS !

La vaccination du grand public a débuté ce lundi 15 mars et se poursuivra jusqu'à l'été 2021.
Vous allez recevoir une invitation à la vaccination par tranche d'âge (les aînés étant prioritaires). Le courrier postal pourrait être précédé d'un mail ou d'un SMS. Ces données proviennent du registre national et sont collationnées, principalement, par votre mutuelle.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LA VACCINATION ?

Cette convocation, munie d'un **QR code**, vous permet d'accéder **DIRECTEMENT** au planning de rendez-vous du centre qui vous est attribué.
Vous pouvez également vous rendre sur le site https://jemevaccine.be où vous devez enregistrer le code repris sur le courrier pour accéder au calendrier des rendez-vous.
Un numéro vert **0800 45 019** est mis à disposition par les autorités wallonnes pour aider à la prise de rendez-vous ou si vous n'avez pas accès à la plateforme numérique.
La Commune de Flémalle met également une ligne téléphonique à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 16h. Un agent communal est joignable au **04/325.08.21**. Il peut vous guider dans la prise de rendez-vous.
Si vous ne souhaitez pas la vaccination, vous êtes invité.e à vous manifester également. Dans le cas contraire, vous serez contacté.e une seconde fois en fin de chaîne de vaccination.

COMMENT SE RENDRE AU CENTRE DE VACCINATION ?

Si vous rencontrez des difficultés à vous déplacer, différentes possibilités s'offrent à vous :

- **Les lignes TEC** sont renforcées vers les centres de vaccination et les transports sont **gratuits** le jour de la vaccination sur présentation de votre convocation
- **Le service de transport de votre mutuelle** peut vous prendre en charge
- **IDESS** est un service de transport mis à disposition par le CPAS. Vous pouvez prendre contact du lundi au vendredi entre 9h et 12h au **04/235.10.47** La prise en charge vers un centre de vaccination est **gratuite**
- **Le Télé-Service de Flémalle** propose également un service taxi social à moindre coût (avec rem boursement éventuel de votre mutualité).
 Joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h au **04/273.01.00**.

LE JOUR DE LA VACCINATION ?

Vous êtes invité.e à vous rendre au centre de vaccination. Il n'est pas recommandé d'arriver trop tôt afin de ne pas multiplier les contacts sur place.

Vous devrez vous munir :

- de votre convocation
- de votre carte d'identité
- du questionnaire médical (que vous aurez **préalablement complété** avec l'aide éventuelle de votre médecin traitant).

Un repos de 15 minutes est nécessaire (30 min. si vous avez des antécédents allergiques).

Vous serez alors vacciné.e et une **2ème dose** vous sera administrée à la date qui vous aura été proposée lors de la prise de rendez-vous initiale **(notez-la précieusement à un endroit où vous ne risquez pas de l'oublier).**

Ed. resp.: Isabelle SIMONIS - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle